



Ambassade du Japon en République du Congo



COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature de Contrat de Don

Ce mercredi 21 février 2018 à Brazzaville, Monsieur Hiroshi KARUBE, Ambassadeur du Japon en République du Congo, a procédé à la signature du contrat de Don pour le projet intitulé « Réhabilitation des Bâtiments scolaires et Equipements des Salles de Classe du Centre de Formation Professionnelle des Jeunes des Familles Pauvres de Brazzaville » avec Monsieur Aimé SANGOU, Directeur Régional de l' « Association Aide à l'Enfance ».

Ce projet, signé dans le cadre du Don aux Micro-Projets Locaux contribuant à la sécurité humaine et financé à hauteur de 86.542 dollars américains, consiste à agrandir des bâtiments et à fournir des équipements au Centre de Formation Professionnelle des Jeunes des Familles Pauvres de Brazzaville et permettra à ce centre d'augmenter sa capacité d'accueil des étudiants, d'ouvrir des nouvelles filières en hôtellerie et couture. Il contribuera aussi au renforcement de l'insertion professionnelle et sociale ainsi qu'à l'autonomie financière des jeunes vulnérables.

Dans son allocution, Monsieur KARUBE a rappelé que l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base fait partie des axes prioritaires de la coopération japonaise en Afrique et ce depuis la 6^{ème} Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique (TICAD VI) tenue en 2016 à Nairobi au Kenya.

Aussi, Monsieur KARUBE s'est dit convaincu que la formation professionnelle est primordiale pour le développement d'un pays car les ressources humaines qualifiées sont le moteur de la croissance économique.

Pour rappel, le Japon a financé deux projets dans le cadre de la formation professionnelle des jeunes en collaboration avec l'UNICEF et le PNUD pour un montant total de 1.500.000 dollars américains destinés à 5 des 12 départements de la République du Congo.

Dans sa conclusion, Monsieur Hiroshi KARUBE a émis le souhait le plus sincère de voir ce projet devenir le symbole d'amitié entre le Japon et la République du Congo et a exhorté l'association « Aide à l'Enfance » d'accomplir ce projet dans le délai prévu dans le contrat.

Brazzaville, le 21 février 2018

Ambassade du Japon en République du Congo



